



SENSIBILISATION ET CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS DES MUSÉES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La sensibilisation des collaborateurs aux enjeux environnementaux est essentielle pour promouvoir la durabilité et la responsabilité au sein des institutions culturelles. Par conséquent, les structures qui souhaitent mettre en œuvre des pratiques durables ou écologiques doivent tenir compte des connaissances, de la sensibilisation, des attitudes et du comportement de chacun. Tenter de mettre en œuvre de nouvelles politiques avec du personnel non disposé à faire évoluer son comportement, risquerait d'augmenter la rotation du personnel. Sélectionner des personnes motivées et leur fournir une formation approfondie sur les questions environnementales constitue une étape déterminante à la mise en œuvre d'une politique environnementale.

THÈME
Sensibilisation
et changement
de comportement

OBJECTIF
Sensibiliser le
personnel

**NIVEAU
DE DIFFICULTÉ**



Étapes de la mise en œuvre

1 Proposer des ateliers de sensibilisation

- Aujourd'hui de nombreuses sources (vidéo, présentations, bibliographique...) sont mises à notre disposition souvent gratuitement pour sensibiliser aux enjeux climatiques. Elles peuvent être proposées aux collaborateurs néanmoins des réflexions communes en groupe et en atelier seront plus impactantes.
- Solliciter La Fresque du Climat peut permettre une première approche aux enjeux climatique. Elle permet à travers une animation en atelier de faire comprendre à chacun l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques. Aujourd'hui La Fresque du Climat¹ est proposée dans plus de 168 pays et est largement reconnu pour leur expertise sur ces sujets.
- Il peut également être proposé d'inviter des experts pour faciliter partage de connaissances et d'inviter d'autres institutions muséales ayant déjà mis en place des politiques environnementales au sein de leur établissement. Le témoignage et le partage d'expériences permettront à chacun

¹ <https://fresqueduclimat.org/>

de cerner les problématiques environnementales spécifiquement liées à l'activité muséale.

- Quand cela est possible faire (ou faire faire) un diagnostic environnemental de l'établissement afin d'identifier à partir d'indicateurs concrets les postes sur lesquels les impacts sont importants et à travailler en priorité.

2 Estimer les impacts

- Quand elles sont disponibles, fournir des données chiffrées sur l'empreinte environnemental de l'établissement. Dans le cadre d'un musée de nombreux aspects sont à considérer comme : les déplacements des collaborateurs et des visiteurs, la consommation d'énergie, d'eau, les usages numériques, la production de déchets, les politiques d'achat...
- Réaliser le bilan carbone du musée. Pour cela, l'Ademe propose la [Base Empreinte®](#) (fusion des Base Carbone® et Base IMPACTS®) qui ressource les jeux de données d'inventaire nécessaires à la réalisation d'exercices de comptabilité carbone et d'affichage environnemental. Il est également possible de se faire accompagner d'un bureau d'études spécialisé dans le calcul de GES.

3 Impliquer le personnel dans le plan d'action environnemental

- Préciser les objectifs environnementaux fixés et fournir des informations sur les actions entreprises et celles à entreprendre. Expliquer à chacun, à chaque service, les objectifs, les actions proposées, identifier des pilotes, proposer des échéances de mise en œuvre et des indicateurs de suivi.
- Encourager la collecte de propositions auprès du personnel en mettant à disposition un support (feuille, table en salle de pause, boîte à idées) et en apportant systématiquement une réponse. L'engagement à répondre de la part de la direction et/ou des directeurs démontre l'intérêt porté à chaque proposition.
- Organiser un « challenge » sur les actions mises en œuvre (au mois, à l'année).
- Conduire le changement des pratiques par des périodes d'expérimentation permettant au personnel de s'adapter et d'apporter des améliorations.
- S'assurer que les hommes et les femmes sont consultés pour décider des meilleures actions à mettre en œuvre.

4 S'appuyer sur des transféreurs

Les transféreurs sont les salariés qui importent leurs pratiques environnementales entre domicile et travail, et inversement : *"Ce ne sont pas juste des collaborateurs qui réalisent des écogestes au travail mais des personnes qui cherchent à faire évoluer l'organisation pour favoriser la diffusion de pratiques écologiques."* (AREC Île-de-France). Ces transferts de pratiques s'appliquent dans de nombreux domaines : Chauffage, climatisation, éclairage, eau, cuisine, alimentation, mobilités, numérique, biodiversité, déchets ...

5 Adapter le management et la politique RH aux nouveaux enjeux de l'établissement

- Faire évoluer la politique de recrutement, informer sur les engagements environnementaux de la structure dès la phase de recrutement
- Faciliter l'accès à l'information du personnel, notamment aux nouveaux arrivants par le biais d'un livret d'accueil contenant la politique environnementale, les écogestes communs et ceux spécifiques à chaque service, un plan des locaux (indiquant

l'emplacement des zones de tri et des extincteurs, le point de rassemblement, etc.), la charte sociale, le règlement intérieur, etc.

- Renouveler régulièrement la sensibilisation des collaborateurs



Parties prenantes à impliquer

- Le directeur de l'organisation définit la stratégie environnementale et valide le plan d'action.
- Les auditeurs externes ou formateurs conçoivent et animent des modules de formation ciblés (énergie, eau, déchets), en lien avec les spécificités du musée et le plan d'action.
- Les employés appliquent les écogestes au quotidien et font remonter les besoins et pistes d'amélioration issus du terrain.
- Un bureau d'études externe peut enfin être mobilisé pour réaliser le bilan d'empreinte environnementale et objectiver les résultats des actions menées.



Aspects financiers

Les principaux coûts associés comprennent les frais de personnel, les dépenses de sensibilisation et de formation dispensée, ainsi que l'intervention d'un bureau d'études pour le diagnostic environnemental initial. Ces investissements initiaux sont toutefois compensés par une réduction significative des coûts opérationnels.



Suivi de la mise en œuvre

Suivi des indicateurs proposés dans le plan d'action environnemental (% d'achat de produits labellisés, nombre de formation dispensée sur les enjeux environnementaux, nombres de participants à ces formations, quantité de déchets produits, nombre de matériaux réutilisés dans les expositions temporaires... et un suivi régulier des émissions de carbone.

RESSOURCES

Base Empreinte® <https://base-empreinte.ademe.fr/>

Universciences : [Politique de responsabilité sociétale de notre organisation \(RSO\), 2022](#)